

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

– Suite de l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) :

– Examen et vote sur les crédits de la mission *Écologie, développement et mobilité durables* :

– *Prévention des risques ; conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer* (M. Hervé MARITON, Rapporteur spécial) ..... 2

– *Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture* (M. Jean-Claude BUISINE, Rapporteur spécial)..... 2

– *Énergie climat et après-mines ; et compte spécial Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale* (M. Marc GOUA, Rapporteur spécial)..... 2

– *Transports aériens et météorologie ; et budget annexe Contrôle et exploitation aériens* (M. Jean-Claude FRUTEAU, Rapporteur spécial) ..... 2

– *Transports routiers, fluviaux et maritimes ; et compte spécial Aides à l'acquisition de véhicules propres* (M. Alain RODET, Rapporteur spécial) ..... 2

– *Infrastructures de transports collectifs et ferroviaires ; et compte spécial Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs* (M. Olivier FAURE, Rapporteur spécial) ..... 2

– Examen des articles de récapitulation 24 à 32 (Mme Valérie RABAULT, Rapporteur générale) ..... 3

– Présences en réunion ..... 6

Jeudi

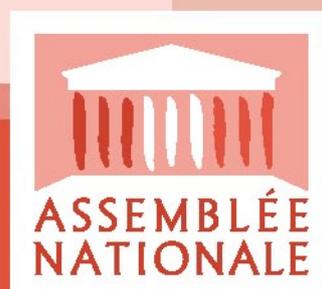
5 novembre 2015

Séance de 19 heures 30

Compte rendu n° 35

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence  
de M. Gilles Carrez,  
Président**



*La commission poursuit l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096).*

*Après les auditions de Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de M. Alain Vidalies, secrétaire d'État aux transports, à la mer et à la pêche (voir le compte rendu de la commission élargie du 5 novembre 2015 à 15 heures <sup>(1)</sup>), la commission examine les crédits de la mission Écologie, développement et mobilité durables.*

*La commission examine l'amendement n° II-CF396 de M. Marc Goua.*

**M. Marc Goua, rapporteur spécial.** Cet amendement vise à rétablir les crédits budgétaires du centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA) à un niveau identique à celui de la loi de finances initiale pour 2015. Alors que le CITEPA est un acteur majeur de la lutte contre le changement climatique, l'importance des restrictions budgétaires proposées ne lui permettrait plus de réaliser l'intégralité de ses missions. Cette situation, l'année où la France organise la COP 21, serait très regrettable. C'est pourquoi je vous propose de rétablir la dotation du CITEPA en l'augmentant de 140 000 euros.

*La commission **adopte** l'amendement n° II-CF396.*

*Puis, suivant l'avis favorable de M. Marc Goua, M. Jean-Claude Buisine, M. Jean-Claude Fruteau, M. Alain Rodet et M. Olivier Faure, rapporteurs spéciaux, et malgré l'avis défavorable de M. Hervé Mariton, rapporteur spécial, la Commission **adopte** les crédits de la mission Écologie, développement et mobilité durables **modifiés**.*

*La commission **adopte** ensuite, suivant l'avis favorable de M. Jean-Claude Fruteau, rapporteur spécial, le budget annexe contrôle et exploitation aériens, puis suivant les avis favorables de MM. Marc Goua, Alain Rodet et Olivier Faure, rapporteurs spéciaux, elle **adopte** les crédits des comptes spéciaux Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale, Aides à l'acquisition de véhicules propres et Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs.*

\*

\* \*

---

(1) [http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/commissions\\_elargies/](http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/commissions_elargies/)

*La commission examine, sur le rapport de Mme Valérie Rabault, rapporteure générale, les articles de récapitulation 24 à 32 de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016.*

## **SECONDE PARTIE MOYEN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES**

### **TITRE I<sup>ER</sup> AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2016 – CRÉDITS ET DÉCOUVERTS**

#### **I.– CRÉDITS DES MISSIONS**

##### **Article 24** : *Crédits du budget général*

*Suivant l'avis de la Rapporteure générale, la commission **adopte** l'article 24 et l'état B, **modifiés** compte tenu des votes précédemment intervenus lors de l'examen successif des différentes missions.*

##### **Article 25** : *Crédits des budgets annexes*

*Suivant l'avis de la Rapporteure générale, la commission **adopte** l'article 25 et l'état C sans **modification**.*

**Article 26** : *crédits des comptes d'affectation spéciale et des comptes de concours financiers*

*Suivant l'avis de la Rapporteure générale, la commission **adopte** l'article 26 et l'état D, **modifiés** compte tenu des votes précédemment intervenus lors de l'examen successif des différents comptes.*

#### **II.– AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT**

##### **Article 27** : *Autorisations de découvert*

*Suivant l'avis de la Rapporteure générale, la commission **adopte** l'article 27 et l'état E sans **modification**.*

## TITRE II AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2016 – PLAFONDS DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS

**Article 28** : *Plafond des autorisations d'emplois de l'État*

*Suivant l'avis de la Rapporteuse générale, la commission **adopte** l'article 28 **sans modification**.*

**Article 29** : *Plafond des emplois des opérateurs de l'État*

La commission est saisie de l'amendement n° II-CF360 de la Rapporteuse générale.

**Mme Valérie Rabault, Rapporteuse générale.** Comme vous le savez, la France est la première destination touristique au monde mais elle n'occupe que le troisième rang en termes de recettes touristiques. Dans ce contexte, le Gouvernement a mis en place un plan ambitieux en faveur du tourisme qui ne permettra pas toutefois d'augmenter les heures d'ouverture des principaux monuments nationaux. Par exemple, l'Arc de Triomphe gagnerait à être ouvert plus tôt pour accueillir des groupes de touristes. Pour améliorer les recettes, cet amendement propose d'autoriser à titre exceptionnel un relèvement du plafond d'emplois du Centre des monuments nationaux de 80 équivalents temps plein travaillé (ETPT) afin de créer des postes saisonniers supplémentaires permettant une ouverture plus large de certains monuments très prisés. Cette expérimentation sur une année ferait l'objet d'une évaluation.

**M. Alain Rodet.** Ces postes supplémentaires permettront-ils l'ouverture des musées le dimanche, voire le mardi ?

**Mme la Rapporteuse générale.** Le nombre d'ETPT proposé par l'amendement est trop limité pour le permettre.

**M. le président Gilles Carrez.** Sur quelle mission porte la baisse des ETPT proposés pour gager l'amendement ? Le droit du travail permet-il la création de ce type d'emplois ?

**Mme la Rapporteuse générale.** La baisse porte également sur la mission *Culture*. Par ailleurs, il s'agit d'emplois contractuels de la fonction publique comme il y en a déjà au sein des différents monuments concernés.

**M. le président Gilles Carrez.** Je suis pour ma part favorable à cet amendement qui fait ainsi l'objet de l'unanimité de notre commission.

*La commission **adopte** l'amendement n° II-CF360 puis l'article 29 **ainsi modifié**.*

**Article 30** : *Plafond des emplois des établissements à autonomie financière*

*Suivant l'avis de la Rapporteuse générale, la commission **adopte** l'article 30 **sans modification**.*

**Article 31** : *Plafond des emplois des autorités publiques indépendantes*

*La commission examine l'amendement n° II-553 du Gouvernement.*

**M. Olivier Faure.** Cet amendement a pour objet d'augmenter le plafond d'emplois de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) de 5 ETPT. Bien que cette augmentation soit sans doute insuffisante, elle constitue un progrès qu'il faut apprécier à sa juste valeur et, à titre personnel, je suis donc favorable à cet amendement.

**M. le président Gilles Carrez.** Cet amendement me permet de souligner le problème que peuvent poser dans certaines autorités indépendantes le nombre d'emplois ainsi que le niveau de leur rémunération et la vigilance qui doit être la nôtre pour nous assurer qu'elles ne soient pas surdotées.

*Suivant l'avis favorable de la Rapporteuse générale, la commission adopte l'amendement n° II-553 puis l'article 31 ainsi modifié.*

**Après l'article 31**

*La commission est saisie d'un amendement n° II-CF138 de M. Gilles Savary.*

**M. Jean Launay.** Cet amendement étant satisfait par l'adoption de l'amendement du Gouvernement à l'article 31, je le retire.

*L'amendement n° II-CF138 est retiré.*

**TITRE III  
REPORTS DE CRÉDITS DE 2015 SUR 2016**

**Article 32** : *Majoration des plafonds de reports de crédits de paiement*

*Suivant l'avis favorable de la Rapporteuse générale, la commission adopte l'article 32 sans modification.*

\*

\* \*

**Membres présents ou excusés**

**Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire**

Réunion du jeudi 5 novembre 2015 à 19 h 30

*Présents.* - M. Gilles Carrez, M. Jean-Louis Dumont, M. Olivier Faure, M. Jean-Claude Fruteau, M. Marc Goua, M. Jean Launay, Mme Valérie Rabault, M. Alain Rodet

*Excusés.* - M. Guillaume Bachelay, Mme Aurélie Filippetti, M. Marc Le Fur, M. Victorin Lurel, M. Pascal Terrasse

*Assistait également à la réunion.* - M. Jean-Jacques Cottel

